Statut de la société européenne: implication des travailleurs

1989/0219(CNS) - 28/05/1996

La Présidence a constaté l'intérêt du Conseil à continuer l'étude de solutions appropriées au sujet du statut de la société européenne, qui reste un objectif important pour la réalisation du Marché intérieur. Une large majorité des délégations a souhaité que de telles solutions puissent être trouvées, entre autres, à la lumière de la communication de la Commission sur l'information et la consultation des travailleurs, et a manifesté sa disponibilité à poursuivre les travaux en tenant compte également des orientations qui auront été dégagées sur ladite communication par le Conseil "Affaires sociales".